

En Auvergne-Rhône-Alpes, une filière peu présente et dispersée

Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes • n° 99 • Mars 2022

Auvergne-Rhône-Alpes se caractérise par une grande diversité de ses activités économiques et elle ne fait pas partie des régions spécialisées dans la filière aéronautique et spatiale. En 2020, elle emploie 15 900 salariés exerçant une activité directement liée à cette filière (à 92 % dans l'aéronautique et 8 % dans le spatial), soit 0,8 % des emplois salariés du secteur marchand de la région. Ces emplois se répartissent dans 825 établissements, pour lesquels cette filière est un débouché secondaire. Ce sont principalement des établissements industriels. La filière aéronautique a toutefois un poids important dans le Puy-de-Dôme, et en particulier dans la zone d'emploi d'Issoire, même si c'est celle de Lyon qui regroupe le plus grand nombre d'emplois dédiés.

En 2020, la région compte 825 établissements exerçant une activité de la filière aéronautique et spatiale, le plus grand nombre après l'Île-de-France, et devant l'Occitanie. Ils emploient 47 500 salariés au total. Cette filière est toutefois un débouché secondaire pour la plupart d'entre eux. Ainsi, en moyenne, seulement un tiers de leur chiffre d'affaires est lié aux marchés aéronautique ou spatial.

15 900 emplois dédiés à la filière aéronautique

Dans la région, 15 900 emplois salariés peuvent être considérés comme dédiés à la filière. C'est cinq fois moins qu'en Occitanie. Auvergne-Rhône-Alpes est ainsi la sixième région française en nombre d'emplois dédiés ► [figure 1](#). La quasi-totalité de ces emplois (92 %) concerne la filière aéronautique contre seulement 8 % dans le spatial. Le poids des effectifs salariés dédiés à la filière aéronautique et spatiale parmi l'emploi salarié marchand non agricole est donc relativement faible en Auvergne-Rhône-Alpes (0,8 %), comparativement aux régions plus spécialisées comme

l'Occitanie (5,9 % des emplois salariés marchands). D'autres régions sont dans une position intermédiaire (entre 1,4 % et 2,2 %), plus proche de la moyenne nationale (1,6 %). Ce faible poids est lié à la grande diversité des activités présentes dans la région. Moins spécialisée, Auvergne-Rhône-Alpes est donc peu dépendante de cette activité et donc moins susceptible de subir les chocs liés à la crise dans ce secteur.

Peu de grandes entreprises présentes

Ces 825 établissements font partie des 761 entreprises (parmi les 9 000 de la filière en France) ayant au moins un établissement dans la région. Les dix plus grandes entreprises en France, issues des groupes Airbus (4), Thalès (2), Safran, Dassault, Daher et la Défense nationale (1), ne possèdent à elles toutes que quatre établissements dans la région. En particulier, aucune entreprise du groupe Airbus n'y est implantée. Ce Top 10 regroupe un tiers des emplois de la filière en France ; seulement 1 % d'entre eux sont localisés dans la région.

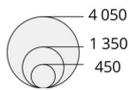
► 1. Effectifs de la filière aéronautique et spatiale par région en 2020

Région	Établissements de la filière	Emplois dédiés à la filière	Part de la filière dans l'emploi salarié marchand (en %)
Occitanie	802	75 500	5,9
Île-de-France	1 419	68 400	1,6
Nouvelle-Aquitaine	622	28 700	2,2
Pays de la Loire	413	17 500	1,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	283	17 200	1,4
Auvergne-Rhône-Alpes	825	15 900	0,8
Centre-Val de Loire	262	9 300	1,4
Hauts-de-France	264	6 800	0,5
Normandie	218	6 500	0,9
Grand Est	245	6 000	0,5
Bretagne	153	5 500	0,7
Autres régions	206	2 900	0,3
France hors Mayotte	5 712	260 200	1,6

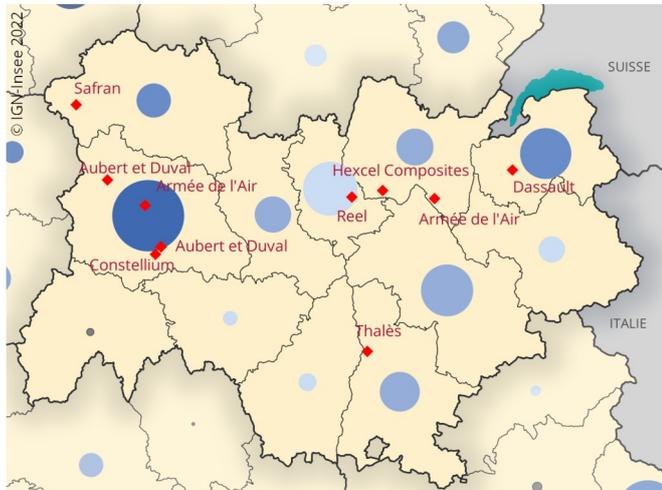
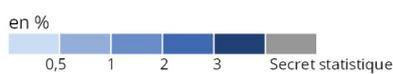
Sources : Insee, enquête filière aéronautique et spatiale 2020, estimations d'emploi trimestrielles Acooss-Urssaf 2020, Dares, Insee.

► 2. Filière aéronautique et spatiale : effectif salarié, part de l'emploi et top 10 régional

Emplois salariés dédiés à la filière



Part de la filière dans l'emploi salarié marchand non agricole



Lecture : en 2020, dans le Puy-de-Dôme, 4 100 salariés ont un emploi dédié à la filière aéronautique. Ils représentent 2,7 % des emplois marchands non agricoles de ce département. Le Cantal est sous secret statistique.

Source : Insee, enquête filière aéronautique et spatiale 2020, estimations d'emploi.

Un poids important de la filière dans la zone d'emploi d'Issoire

Le principal établissement régional, Constellium, spécialiste de l'aluminium, est situé à Issoire : il emploie près de 1 500 personnes (toutes filières confondues), et l'aéronautique est son premier débouché. C'est le trentième établissement français selon le nombre d'emplois dédiés. Dans la zone d'emploi d'Issoire, 2 100 salariés ont un emploi dédié à la filière soit 12,6 % de l'emploi salarié marchand non agricole. Ce poids est le plus fort de la région loin devant celui des zones d'emploi de Montluçon (2,6 %), de la Vallée de l'Arve (1,6 %) et de Clermont-Ferrand (1,6 %), où est implanté Aubert et Duval, autre métallurgiste, deuxième pourvoyeur d'emplois dédiés à la filière de la région, ainsi qu'un atelier industriel d'aéronautique du ministère des Armées (SIAE).

C'est toutefois la zone d'emploi de Lyon qui concentre le plus grand nombre d'emplois dédiés à la filière (près de 3 000 soit 0,5 % de l'emploi salarié non marchand non agricole). Dans l'Allier, se trouve le seul autre établissement du top 100 national : Safran, spécialiste des systèmes et logiciels.

Dans les Alpes, les établissements sont de plus grande taille, mais se consacrent en moyenne assez peu à la filière. Au contraire, dans l'Allier et le Puy-de-Dôme, les établissements sont de taille plus modeste, mais plus intégrés à la filière ► **figure 2.**

Les activités aéronautiques et spatiales sont souvent secondaires

La filière a réalisé 156 milliards d'euros de chiffre d'affaires en France, en 2019. Sur ce total, les entreprises implantées en Auvergne-Rhône-Alpes ont réalisé 22 milliards d'euros (contre 106 milliards d'euros en Occitanie), dont 4,7 milliards au sein de leurs établissements installés dans la région, soit 3,1 % du chiffre d'affaires national.

Dans la région, seulement 12 % des établissements ont une activité totalement tournée vers la filière contre 30 % en Occitanie, 24 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 23 % en Nouvelle-Aquitaine, 18 % dans les Pays de la Loire. C'est la part la plus faible parmi les régions françaises.

Pour 77 % des établissements de la filière, elle représente moins de la moitié de leur chiffre d'affaires (45 % en Occitanie, 51 % en Nouvelle-Aquitaine). En Auvergne-Rhône-Alpes, les marchés aéronautique et spatial sont des débouchés très accessoires pour un tiers des établissements de la filière (moins de 5 % de leur activité).

Des emplois très majoritairement industriels

Dans la région, 88 % des salariés de la filière sont dans des établissements industriels (contre 78 % en moyenne nationale), en particulier dans la métallurgie (4 emplois sur 10, contre 3 sur 10 en France). Les activités d'ingénierie sont, au contraire, peu développées (10 % des effectifs contre 16 % ailleurs). Les autres activités se répartissent entre les services spécialisés (8 % contre 18 % ailleurs) et le commerce et la logistique (4 % dans la région comme ailleurs).

Sandra Bouvet, Charles-Julien Giraud (Insee)

► Définitions

La **filière aéronautique et spatiale** regroupe les sociétés dont l'activité concourt à la construction d'aéronefs ou d'astronefs (civil ou militaire). Les aéronefs, les astronefs et leurs moteurs sont les produits finaux de la filière. Elle recouvre les activités d'études, de conception, de fabrication, de commercialisation ou de certification de pièces, de sous-ensembles, d'équipements, de systèmes embarqués, d'outils et logiciels spécifiques à la construction aéronautique et spatiale. Elle comprend également les activités de maintenance « lourde » des aéronefs qui impliquent leur mise hors service sur longue période.

Dans cette étude, une entreprise fait partie de la filière aéronautique et spatiale si au moins 1 % de son activité correspond aux activités de la filière en 2020 ; de même, les établissements de cette entreprise doivent faire au moins 1 % de leur activité dans la filière pour en faire partie.

L'effectif salarié dédié à l'activité aéronautique et spatiale est estimé en appliquant à l'effectif salarié total la part du chiffre d'affaires aéronautique et spatial réalisé dans le chiffre d'affaires total.

► Sources

L'enquête sur la filière aéronautique et spatiale (FAS) est réalisée par l'Insee auprès des unités légales dont l'activité est liée à la filière. L'enquête FAS 2020 a été menée de mars à juillet 2021 auprès de 13 800 unités légales. Elle couvre la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, à l'exception de la Guyane, où une enquête spécifique sur la filière spatiale est réalisée. Le dispositif est complété par des données sur l'emploi issues de sources administratives.

► Pour en savoir plus

- « La filière aéronautique et spatiale en France en 2020 », *Insee Première* n° 1882, décembre 2021.
- « Une forte implantation de l'aéronautique, une sortie de crise difficile », *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 100, décembre 2021.
- « La filière aérospatiale du Grand Sud-Ouest : une dynamique stoppée par la crise sanitaire », *Insee Analyses Occitanie* n° 112, décembre 2021.
- « L'aéronautique et le spatial en Île-de-France : la crise a fragilisé une filière qui regroupe près de 70 000 emplois », *Insee Analyses Île-de-France* n° 147, décembre 2021.

